



THEME : PAR EXEMPLE OPEN DATA / TRANSPARENCE / PARTICIPATION		
ENGAGEMENT #2 – Donner aux Parisiens les moyens de s'engager		
DATE DE DÉBUT ET DATE DE FIN DE L'ENGAGEMENT	1 ^{er} Janvier 2017 – 31 Décembre 2017	
DIRECTION PILOTE	DDCT	
NOM DU RÉFÉRENT		
TITRE	Chef du service de la participation	
EMAIL		
TÉLÉPHONE		
AUTRES PARTIES PRENANTES	AU SEIN DE LA VILLE	Service de la politique de la ville Service aux associations Mairies d'arrondissement
	ACTEURS SOCIÉTÉ CIVILE, SECTEUR PRIVÉ	Pour une participation mobilisatrice de l'ensemble des habitants et sur l'ensemble du territoire parisien avec les Instances consultatives parisiennes : Commission Parisienne du Débat Public et Conseil parisien de la jeunesse, les associations seront associées aux consultations (cap ou pas cap, vox, muse des territoires...), les 108 000 habitants détenteurs de la carte de Citoyen et les 65 000 adhérents au Budget Participatif seront interrogés et des réunions en numériques et en présentiels pour les habitants seront organisées. Enfin les civic-tech pourront être associées.
PROBLÈME VISÉ PAR L'ENGAGEMENT	Donner à l'ensemble des habitants les moyens de construire ensemble les politiques publiques, renforcer la présence des citoyens dans l'ensemble des instances de démocratie représentative et construire avec toutes les catégories d'habitants les outils de la participation.	
OBJECTIF PRINCIPAL	1/ Former et informer les citoyens pour repenser et renforcer les espaces de démocratie participative sur le territoire parisien. Permettre à l'ensemble des habitants de comprendre le fonctionnement de la cité, leurs donner accès et construire avec eux les outils de la participation afin qu'ils puissent proposer et co-construire les politiques publiques. 2/ Les habitants sont le socle de la démocratie représentative et participative.	



	<p>Donner aux habitants la possibilité de réfléchir et de proposer un renforcement des espaces de démocratie représentative mais également leur donner la possibilité d'engager des actions innovantes sur le territoire, échanger et débattre.</p>
<p>DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT</p>	<p>Pour répondre à l'objectif n°1 : La ville a créé une carte Citoyen-ne de Paris. « Cette carte s'inscrit dans une logique d'inclusion et d'adhésion citoyenne ». En lien avec l'identité de Paris, la carte Citoyen-ne de Paris s'appuie sur une offre civique, culturelle et associative donnant notamment accès, gratuitement, à des formations, les Ateliers Citoyens de Paris (construire son projet, comprendre les institutions, rencontrer des élus...). La carte Citoyen-ne de Paris associe les associations sur le territoire, les civitech et tous les habitants pour enrichir la démocratie représentative.</p> <p>Pour répondre à l'objectif n°2 : Rédaction d'un guide et d'une charte de la participation pour réaffirmer la proximité comme socle de l'action municipale tout en permettant de se réinterroger en profondeur sur les modes de gouvernance avec les citoyens. Pour cela, des consultations en numériques vont être réalisées et en présentiels pour connaître les souhaits des habitants, pour co-construire ensemble les outils de la participation et placer le citoyen au centre du dispositif participatif. Seront associés tous les acteurs présents de la participation sur le territoire, les habitants, les associations, les civitech et les instances consultatives de la Ville parisiennes.</p>
<p>PERTINENCE</p>	<p>Comprendre le fonctionnement de la ville pour mieux s'impliquer en s'appropriant les dispositifs de la participation et développer une culture commune dans la construction de politique publique. L'objectif est de renforcer la participation de tous les habitants en s'appropriant tous les outils de participations proposées par la Ville de Paris.</p>
<p>AMBITION</p>	<p>Des consultations en numériques et en présentiels conçues de manière à la fois vivantes, inclusives et productives pour permettre aux citoyens de s'approprier les enjeux de la consultation pour co-construire la charte de la participation. Mettre à disposition des outils de participation qui répondent aux besoins des Parisiens et créer une véritable dynamique pour construire avec les citoyens le Paris de demain. L'ambition est de créer un élan citoyen en leur offrant des outils de participation dessinés par eux dans une nouvelle charte de la participation parisienne.</p>



LES ÉTAPES DE MISES EN ŒUVRE

<p>ÉTAPES <i>ACTIONS DONNANT SUITE À DES LIVRABLES CONSULTABLES</i></p>	<p>DATE DE DÉBUT</p>	<p>DATE DE FIN</p>
<p>1. Lancement de la consultation auprès des parisiens, édition du guide et nouveaux ateliers citoyens</p> <p>2. RESTITUTION DE LA CONSULTATION</p> <p>3. RÉDACTION DE LA CHARTE DE LA PARTICIPATION PARISIENNE</p> <p>4. ADOPTION DE LA CHARTE DE LA PARTICIPATION PARISIENNES</p>	<p>1. JANVIER 2017</p> <p>2. JUIN 2017</p> <p>3. SEPTEMBRE 2017</p>	<p>1. JUIN 2017 POUR LA CONSULTATION SUR LA CHARTE</p> <p>2. septembre 2017</p> <p>3. Octobre 2017</p> <p>4. INSCRIPTION À L'ORDRE DU JOUR DU CONSEIL DE PARIS/ NOVEMBRE 2017</p>

